

Il est à noter que le présent communiqué a été diffusé à l'échelle mondiale par GlaxoSmithKline plc.

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Diffusion : Le mercredi 22 juillet 2009, Research Triangle Park, Caroline du Nord, États-Unis

GlaxoSmithKline conclut l'acquisition de Stiefel

GSK crée un nouveau géant pharmaceutique mondial spécialisé en dermatologie qui générera un chiffre d'affaires d'environ 1,5 milliard de dollars.

Cette initiative décisive pour GSK vise à diversifier ses activités et lui procurera des possibilités de croissance immédiates.

GlaxoSmithKline plc (GSK) a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu l'acquisition de Stiefel Laboratories Inc. GSK rachète la totalité du capital de Stiefel, dont 2,9 milliards de dollars en espèces. De plus, GSK a repris la dette nette de Stiefel, estimée à 400 millions de dollars. Selon les modalités de l'entente, GSK pourrait verser un paiement complémentaire de 300 millions de dollars suivant le rendement futur de la société acquise. La nouvelle unité commerciale spécialisée en dermatologie sera exploitée sous le nom de Stiefel, une société de GSK.

« L'acquisition de Stiefel illustre comment nous mettons en œuvre notre stratégie visant à accroître et à diversifier nos activités par des acquisitions ciblées, précise **Deirdre Connelly, présidente, GSK Pharma, Amérique du Nord**. Nous avons maintenant formé un nouveau géant pharmaceutique mondial spécialisé en dermatologie qui générera des revenus immédiats. »

« Grâce à son intégration à GSK, notre entreprise sera plus forte, davantage concurrentielle et demeurera un élément moteur dans le domaine de la dermatologie à l'échelle mondiale, affirme **Charles Stiefel, président de Stiefel**. Nous sommes très enthousiastes à la perspective de réunir les produits dermatologiques sur ordonnance de GSK, comme *Bactroban*, *Cutivate* et *Altabax*, et les produits de Stiefel, notamment *Duac*, *Olux E* et *Soriatane*. Le mariage de nos gammes de produits, notre effectif de vente spécialisé et la présence mondiale de GSK favoriseront une importante croissance des produits dermatologiques de GSK. »

En 2008, les ventes de Stiefel ont totalisé environ 900 millions de dollars, alors que celles des produits dermatologiques sur ordonnance de GSK atteignaient environ 550 millions de dollars. Les bénéfices pro forma combinés s'élèvent à environ 1,5 milliard de dollars, ce qui représente 8 % du marché mondial des produits dermatologiques sur ordonnance.

Stiefel a à cœur d'améliorer les traitements actuels et d'en mettre au point de nouveaux. Elle possède une solide réserve de produits en développement. En effet, pas moins de 15 projets visant à traiter diverses affections dermatologiques (acné, dermatoses et infections fongiques) sont sur le point d'aboutir. Cette unité commerciale utilisera également des techniques de préparation novatrices brevetées.

GlaxoSmithKline – À titre de géant mondial voué à la recherche dans le domaine des médicaments et des soins de santé, GlaxoSmithKline est résolue à améliorer la qualité de la vie en aidant les gens à être plus actifs, à se sentir mieux et à vivre plus longtemps. Pour de plus amples renseignements sur l'entreprise, visitez son site Web à l'adresse www.gsk.ca

- 30 -

Pour tout complément d'information, veuillez communiquer avec :

Le Service des communications
GlaxoSmithKline Inc.
905-819-3363

Mise en garde concernant les énoncés de nature prospective

En vertu des dispositions relatives aux règles d'exonération de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act* édictée en 1995, GSK met les investisseurs en garde contre le fait que les énoncés de nature prospective présentés par GSK, y compris ceux contenus dans le présent communiqué, sont assujettis à des risques et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux attendus. Les facteurs susceptibles d'avoir des répercussions sur les activités de GSK sont décrits à la rubrique portant sur les facteurs de risque dans la section sur l'analyse commerciale de son rapport annuel 2008 présenté sur formulaire 20-F.

Marques de commerce

Les marques de commerce figurant en italiques dans ce document sont des marques de commerce de GSK et de Stiefel.